

REGLEMENT BEACH TENNIS TOUR

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le Beach Tennis Tour en Bourgogne-Franche-Comté est un circuit mis en place par la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis et qui recense les différents tournois de Beach-Tennis organisés par les clubs de la région. Ce circuit permet aux joueurs et joueuses de tous niveaux de participer à un maximum de tournois sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté et de se qualifier pour la phase finale organisée par la Ligue.

1. Phase de club

La phase de club correspond aux tournois organisés par les clubs tout au long de la saison sportive (du 01/09/2020 au 31/08/2021). Les dates de chaque tournoi seront répertoriées dans un calendrier créé par la Ligue et mis en ligne sur le site des compétitions de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis (<https://competition-bfc.fr/>).

Les clubs recevront de la part de la Ligue les logos du Beach Tennis Tour et de la Ligue afin de les faire apparaître dans les affiches de leur tournoi.

La catégorie des phases de club est libre. Les phases de club sont ouvertes à toutes personnes licenciées dans un club de tennis en France.

Attention, à la fin de chaque phase de club, le Juge Arbitre devra envoyer le classement final à Maëlle HIBON par email (maelle.hibon@fft.fr).

2. Sélection à la phase finale

La sélection à la phase finale se fera selon un classement. A l'issue de chaque phase de club, les joueurs de chaque paire recevront un nombre de points, calculés de la façon suivante : **(N – C + P) x T**

N = Nombre d'équipe inscrite au tournoi

C = Classement de la paire à l'issue du tournoi

P = Participation au tournoi (=1 point)

T = Catégorie du tournoi (BT 25 = 0,5 ; BT 100 = 0,8 ; BT 250 et au-delà = 1).

Point bonus = à partir de la 3^{ème} participation à un tournoi du circuit, P = 2.

Par exemple, une paire arrive 3^{ème} d'un tournoi BT 100 avec 12 paires inscrites. Chaque joueur aura donc remporté 8 points : $(12 - 3 + 1) \times 0,8 = 8$.

A noter que pour qu'une paire puisse participer à la phase finale, il faut que les deux joueurs aient déjà joué ensemble dans une phase de club. Cependant, il n'est pas obligatoire que chaque joueur ait le même partenaire pour chaque phase club auquel il participera.

Pour la phase finale, une préinscription sera ouverte à toutes les paires qui ont participé à une phase club. A l'issue de celle-ci, et en fonction des points cumulés par paire, les 16 équipes masculines et les 16 équipes féminines ayant cumulés le plus de points seront sélectionnées.

A noter, un joueur ne peut s'inscrire qu'une seule fois même s'il a participé à plusieurs phases de clubs avec un partenaire différent.

La phase finale se déroulera en début de saison prochaine (septembre 2021) sur le site du Lac Kir, Espace Jérôme GOLMARD, à Dijon.

3. Catégorie de la phase finale

La catégorie de la phase finale sera un BT 250.

4. Joueurs et joueuses

Pour participer au tournoi du circuit il faut avoir au minimum 14 ans.

5. Déroulement

Le tournoi est ouvert à 16 équipes masculines et 12 équipes féminines. Il sera organisé sous forme de tableaux avec la possibilité de jouer plusieurs matchs même en cas de défaites selon les modalités de la formule Multi-chances.

La phase finale aura lieu en septembre 2021.

6. Arbitrage

Un juge arbitre de niveau JAT1 sera prévu.

7. Format de jeu

Pour les phases de clubs, le choix du format de jeu est laissé à la discrétion de l'organisateur.

Pour la phase finale, les parties (du tableau principal) se dérouleront au meilleur des 3 manches, jeu décisif à 6/6 dans les deux premières manches, le 3^{ème} set est un super jeu-décisif en 10 points.

8. Equipement

Les matchs se font avec des balles traditionnelles de Beach-Tennis (balle orange). La phase finale aura lieu à l'issue de l'année sportive sur le site du lac Kir, Espace Jérôme GOLMARD, Avenue du 1^{er} consul, 21000 DIJON, sous réserve de conditions climatiques permettant de jouer en extérieur. 6 terrains de Beach-Tennis composent le site du Lac Kir. Une structure de 250m² est adjacente aux terrains avec un espace de vie et un coin restauration est fraîcheur. En cas de forte pluie, la phase finale n'aura pas lieu.

9. Restauration et inscription

L'inscription à cette phase finale est prise en charge par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis.

Un service de restauration est prévu sur place.

Pour toute information complémentaire ou pour toute demande d'accompagnement de la Ligue dans l'organisation et la réalisation des tournois au sein des clubs, veuillez prendre contact avec :

- Maëlle HIBON : 03.80.68.24.03 ou maelle.hibon@fft.fr
- Vincent BEAUVALOT : 07.68.21.75.10 ou v-mlbeauvalot@cegetel.net